



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°36

Réunion du : Jeudi 17 février 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COVID 19 : Communiqué sur les modalités de reports de match

Le 20 août 2021, le COMEX de la F.F.F. a édité un protocole de reprise des compétitions précisant notamment les conditions de report des rencontres en cas de joueurs positifs COVID.

Pour reporter une rencontre, l'une des deux conditions suivantes doit être validée :

- **A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants le jour du match,**
- **L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours**

Dans ce même protocole, il est précisé que « Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : **la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club**

En application de ce protocole, il est procédé à une vérification des feuilles de match de l'équipe concernée pour s'assurer que les joueuses / joueurs, dont les tests positifs au Covid ont été transmis, sont bien membres de l'équipe concernées.

Précisions sur le calcul des 7 jours glissants (source Hotline Pandémie F.F.F.) :

Il faut comprendre qu'un club peut demander le report d'un match s'il enregistre dans son effectif au moins 4 cas covid dont la période d'isolement de 7 jours couvre le jour du match.

En effet, désormais une personne sortant de son isolement de 7 jours peut reprendre l'activité sportive dès le 8^{ème} jour sans aucune contre-indication.

Exemple, le match a lieu le 15/01, et deux cas ont été déclarés les 07 et 8/01, ce qui leur permet de sortir respectivement de leur isolement les 14 et 15/01, donc d'être opérationnels le jour du match.

Dans cette situation, ces 2 cas ne peuvent être pris en considération dans le calcul.

Précisions sur la vérification des tests (source : Hotline Pandémie de la F.F.F.) :

Dans les protocoles de la F.F.F., il est bien stipulé que les personnes doivent présenter un QR code pour accéder aux ERP et pouvoir participer à nos manifestations.

Ce QR code est donc indispensable pour attester de la véracité de la situation de chaque individu, que ce soit pour accéder à un ERP ou justifier de sa positivité au virus.

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent donc pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 06 mars 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 23 mars 2022.

Les clubs ont la possibilité de jouer leur rencontre le 27 février 2022, avec accord écrit des 2 clubs.

24443259 : VILLEMOMBLE SP. 1 / CERGY PONTOISE FC 1 **le 23/03/2022**

24443260 : ST BRICE FC 1 / LILAS FC 1 **le 23/03/2022**

24443261 : LE MEE SPORTS 1 / RED STAR FC 2 **le 23/03/2022**

24444262 : ST OUEN L'AUMONE AS / BOULOGNE BILLANCOURT AC **le 23/03/2022**

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 17 avril 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé.

1/ Vainqueur match 2 / Vainqueur match 4

2/ Vainqueur match 3 / Vainqueur match 1

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

U20 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 06 mars 2022, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 23 mars 2022.

Les clubs ont la possibilité de jouer leur rencontre le 27 février 2022, avec accord écrit des 2 clubs.

24443450 : BRETIGNY FCS 20 / VILLETANEUSE C.S. 20

24443451 : VITRY CA 94 1 / POISSY AS 20

24443452 : MONTOURGE FC 92 20 / RED STAR FC 20

24443453 : ST MAUR LUSITANOS 20 / MONTFERMEIL FC 20

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 17 avril 2022, sur le terrain du club premier nommé.

1/ Vainqueur match 1 / Vainqueur match 3

2/ Vainqueur match 4 / Vainqueur match 2

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 06 mars 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 23 mars 2022.

Les clubs ont la possibilité de jouer leur rencontre le 27 février 2022, avec accord écrit des 2 clubs.

24443267 : ENTENTE SANNOIS SG 1 / BRETIGNY FCS 1

24443268 : FLEURY 91 FC / NANTERRE ES 1

24443269 : LIVRY GARGAN FC 1 / TORCY PVM US 2

24443270 : TRAPPES ES 1 / LES MUREUX OFC 1

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 17 avril 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé.

1/ Vainqueur match 2 / Vainqueur match 1

2/ Vainqueur match 4 / Vainqueur match 3

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

U17 REGIONAL – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 06 mars 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 23 mars 2022.

Les clubs ont la possibilité de jouer leur rencontre le 27 février 2022, avec accord écrit des 2 clubs.

24443271 : TORCY PVM US / MONTFERMEIL FC

24443272 : CHOISY LE ROI AS / MEUDON AS le 23/03/2022

24443273 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / ARGENTEUIL RC le 23/03/2022

24443274 : VILLEJUIF US / PALAISEAU US

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 17 avril 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé.

1/ Vainqueur match 1 / Vainqueur match 3

2/ Vainqueur match 2 / Vainqueur match 4

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 06 mars 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 23 mars 2022.

Les clubs ont la possibilité de jouer leur rencontre le 27 février 2022, avec accord écrit des 2 clubs.

24443290 : MELUN FC 1 / EPINAY ACADEMIE 1

24443291 : IVRY US 1 / DRANCY JA 2 **le 23/03/2022**

24443292 : FLEURY 91 FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 1

24443293 : VERSAILLES 78 FC 1 / TORCY PVM US 2

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 17 avril 2022 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé.

1/ Vainqueur match 1 / Vainqueur match 3

2/ Vainqueur match 2 / Vainqueur match 4

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

U15 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le samedi 05 mars 2022 :

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

Match N°1 24443370 FC 93 BOBIGNY B. G. / FLEURY 91 FC

Match N°2 24443371 PARIS FC / PARIS SAINT-GERMAIN

Match N°3 24443372 ANTONY FOOT EVOLUTION / MONTROUGE F.C. 92

Match N°4 24443373 ST OUEN L'AUMONE AS / MANTOIS 78 FC

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le samedi 16 avril 2022 à 14h30 :

1/ Vainqueur match 2 / Vainqueur match 4

2/ Vainqueur match 1 / Vainqueur match 3

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

U14 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectués par MM. Raphaël REBERT, Directeur Général Ile-de-France Crédit Mutuel et Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F..

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le samedi 05 mars 2022 :

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

Match N°1 24443263 HOUILLES A.C. 1 / FLEURY 91 F.C. 1

Match N°2 24443264 MEUDON A.S. 1 / RED STAR F.C 1

Match N°3 24443265 ARGENTEUIL RC 1 / PARIS FC 1

Match N°4 24443266 RACING CFF 1 / VILLEJUIF U.S. 1

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le samedi 16 avril 2022 à 14h30 :

1/ Vainqueur match 3 / Vainqueur match 2

2/ Vainqueur match 1 / Vainqueur match 4

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant